

CE du 28 janvier 2010 :

Une réorganisation insuffisamment claire sur le terrain. Présentation des budgets DPS et DSC. Astreintes pour répondre aux soutien des matériels. Fermeture d'été 2010 ...

La CFDT a entamé cette réunion de CE par une déclaration reprenant les interrogations des salariés suite à l'annonce du PDG de Nexter Systems sur les modifications d'organisation (voir tract CFDT du 28/01/10). La direction locale était relativement embarrassée car elle ne sait pas traduire aujourd'hui les effets de cette réorganisation sur les différents secteurs... Un examen assez large sur les activités de DSC était à l'ordre du jour et notamment les conséquences des contrats de soutien avec les engagements pris vis à vis du client. Là encore, la transformation des missions se fait au fil de l'eau mais change assez radicalement l'organisation des services concernés.

Comment Roanne sera réorganisé ?

Si la direction prend la précaution de préciser que les emplois et métiers ne sont pas touchés (sans doute, pas encore !), que la charge du centre ne s'en trouve pas modifiée, «sans impact sur le business», et donc qu'il ne s'agit pas d'une révolution, elle ne peut que reconnaître les découpages des différentes divisions. Le directeur ne cache pas que le schéma des nouvelles entités DIS, DPS, SSC, etc. à Roanne n'est pas connu et qu'il conviendra dans les prochains jours de constituer le puzzle de ces divisions. Ce discours met au moins en évidence que la direction centrale a travaillé dans son coin, sans préparation des conséquences dans les centres, même si les objectifs déclarés par le PDG reçoivent l'assentiment de tous, puisqu'ils concourent à l'avenir de l'entreprise. La CFDT a insisté sur la nécessité de communications de la part de la direction et rapidement, car les salariés s'inquiètent de l'impact sur leur poste et leur emploi. Les réorganisations dans le groupe ont souvent été le moyen de passer des postes «à la trappe». Les élus CFDT ont aussi fait le rapprochement de cette organisation avec les travaux

de réflexion sur les «plateaux». Ils ne seraient pas liés, selon le directeur, mais les travaux qui ont été mis en sommeil pendant quelques temps pourraient servir dans le cadre de cette nouvelle organisation (tiens-tiens !).

Production DPS !

Un tour des différents programmes fin 2009, montre que toutes les lignes étaient à l'heure, démontrant l'investissement de l'ensemble des salariés du centre. D. Saint-Martin a aussi donné les objectifs 2010 :

DPS Roanne	réalisé 2009	budget 2010
10 RC Tourelles	56	25
10 RC Chars	57	39
Chenilles	156	158
BV 10P	58	52
BV 10RC	54	22
Balanciers	129	96
VBCI Caisses	108	109
VBCI Montage	116	107
Caesar France	42	18
kit Caesar ME76	20	60
ARAVIS	4	11
SIT	172	165
105LG	sans objet	20
EBG	décalage en début 2011	
VP Leclerc	sans objet	4
Rechanges	446	NC

Les programmes 10RC, BV 10RC, Caesar France se terminent dans le courant du premier semestre 2010. La ca-

dence des balanciers diminue à compter de l'été. Les programmes Aravis et 105 LG courent jusqu'à fin d'année, alors que la Visite Profonde Leclerc démarre en mars (2 à livrer en juillet et 2 en décembre) pour arriver à 6 par an. L'EBG subit un décalage de son démarrage de 5 mois, en accord avec le client.

Budget DPS

DPS a une charge 2010 de 213 000 h dont 20 000 h espérées (qui sont, depuis la signature SSPP, affermis) pour un potentiel quasi identique. Cependant, le début d'année, on constate une surcharge qui nécessite le recours à l'intérim, et une sous-charge à partir de septembre (adéquation avec prêts sur DSC). Le Taux horaire moyen est de 88,4 euros, soit légèrement supérieur à 2009 du fait de la baisse d'activité de DPS. Enfin, notons que les investissements portent pour l'essentiel sur la maintenance des moyens de production, l'installation du pôle de compétences «intégration systèmes et les préoccupations environnementales.

DSC se porte bien !

D. Mayer est venu faire le point bimensuel de DSC, sans doute pour la der-

nière fois puisque l'entité va éclater. Certes, l'activité restera et la charge sur le centre de Roanne aussi, mais on peut toujours craindre les effets des changements imposés par le haut sans concertation. Pourtant DSC a de bons résultats avec un **chiffre d'affaires 2009 de 111 Meurs** (sans compter le retard de facturation = 11 Meurs) malgré certaines difficultés causées par la négociation du MR08 et SSPP. Les commandes 2009 ne sont pas en reste, puisqu'en affaires propre à DSC, elles s'élèvent à 64 Meurs pour des prévisions fixées à 54. D. Mayer a souligné plusieurs fois le très bon travail réalisé par ses équipes qui, notamment, «se battent tous les jours pour ramener des affaires, mais aussi pour réduire les lignes de retard. A ce sujet, il a fait un bilan des évolutions des retards et sur 10 000 lignes, on est passé de 1200 retards en 2003 à 25 fin 2009 dont seulement 12 pour le client Emat.

Pour le budget 2010, le chiffre d'affaires est fixé à 121 Meurs (intégrer des affaires qui dépendent aussi d'autres domaines), la facturation de SSPP intervenant qu'en 2011. En attendant, le contrat MR08 pèse pour 20 Meurs, et la réparation Leclerc 36 Meurs, le contrat MLS est, lui, facturé à Satory bien qu'exécuté sur Roanne.

les commandes attendues s'élèvent à 50 Meurs, ce qui est inférieur à 2009 mais s'expliquent par le SSPP imputé à Satory. A noter que les OPEX représentent 1 Meur et démontrent des besoins clients. L'export reste assez faible (FOS = 11 Meurs), ce qui reste un objectif de progrès pour le service client, comme l'a précisé le PDG au CCE.

Concernant **la charge de DSC et les effectifs**, D. Mayer et A. Marcon ont rappelé que DSC a des besoins importants à compter de mi 2010 (7 postes) et début 2011 (+7) et que des renforts pourraient être trouvés au sein de DPS qui subit de son côté une baisse de charge à cette période. Il faut dire que la réorganisation devrait regrouper les activités concernées au sein de DPS, facilitant ainsi les transferts.

Astreintes pour le soutien des forces armées !

Les nouveaux contrats de soutien sont très exigeants en terme de réactivité pour livrer les pièces de rechanges au client, parfois 72 heures seulement. Pour y répondre la direction met en place une astreinte à DSC (équipe MLS), les jours de fermeture afin de répondre aux engagements vis à vis du client, 52 semaines par an (du lundi au vendredi). De plus, pour être en capacité de livrer en 72h, une astreinte de l'équipe contrat MLS et d'un cariste de PFL sera mis en place afin de charger sur camion, si besoin, les containers (AIP) pour les OPEX. Cette opération démarrera en juillet 2010, d'ici là, la direction précisera les conditions de l'astreinte. La CFDT a rappelé qu'elle avait demandé à la direction centrale de négocier un accord pour cadrer les astreintes qui se développent dans plusieurs sites, sans vraiment de cohérence.

Dans le cadre de la préparation des équipages des forces armées, plusieurs campagnes sont réalisées avec le VBCI et les équipes DSC seront de plus en plus appelées pour assurer l'assistance (contrat forfaitaire oblige). Déjà sollicitées à deux reprises, les équipes DSC pourraient à nouveau se trouver confrontées à des astreintes le week-end entier. La direction nous dit qu'elle sensibilise le client sur les difficultés rencontrées pour le travail du dimanche (mais sous-entend que le client est roi !).

Opérations DSC sur VBCI sous-traitées !

Une opération de pose de protections des trains roulants du VBCI est demandée par le client avant d'envoyer ces matériels en OPEX. 13 véhicules seraient concernés dont certains sont déjà dans les régiments. Cette opération, jugée non récurrente et de compétences peu élevées (selon la direction), est sous-traitée à une entreprise extérieure. La CFDT ne partage pas ce choix car la relation client sur un nouveau matériel, qui plus est appelé

en OPEX, est primordiale.

Par ailleurs, les opérations de soutien en OPEX seront assurées par une société de service (négociation en cours), comme le font déjà d'autres industriels (Thalès par exemple).

Effectifs

862 inscrits et 786 opérationnels.

2 recrutements ont été opérés en décembre dernier (2 usineurs) en transformant des intérimaires en CDI.

4 départs du centre se décomposent en 1 mesure d'âge (passage de CASA en retraite), 2 mutations intragiat, et 1 réforme. Les intérimaires sont au nombre de 46 et devraient passer à moins de 20 en avril. 2 intérimaires ont quitté Nexter (fin de contrat) alors que plusieurs ont été prolongés de quelques mois.

Fermeture d'été : 2 semaines et pas trois !

Le directeur de Roanne a voulu aborder le point sur la fermeture d'été du centre bien que celui-ci ne soit pas inscrit à l'ordre du jour, en évoquant trois semaines de fermeture. Sans se formaliser, la CFDT est restée ferme sur la position sortie de la négociation centrale (NAO du 25/01/10) et qui ne laisse pas de liberté en local à une révision de cette période de fermeture, en tous cas pas à Systems. La seule négociation locale réside dans le placement du 7^{ème} jour RTT entre le 30 juillet et le 24 décembre. Les raisons de bon fonctionnement de la production ou de 3^{ème} semaine d'août avec peu de salariés présents, évoquées par M. Marcon, ne sont à notre avis pas très crédibles. Nous sommes dans le même positionnement qu'en 2009 et cette année là a été une année record en termes de résultats industriels et spécialement à Systems. **La CFDT ne cédera pas sur la période de fermeture limitée à deux semaines qui est la base d'un consensus entre partenaires sociaux** et propose de laisser le choix aux salariés pour le positionnement du 7^{ème} jour RTT employeur. Sans doute, M. Marcon voulait tester les organisations syndicales, le voilà averti !